

ATLAS TRANSFRONTALIER

*Cinquième série
Édition 2013*

Tome 2 : Emploi - Activité économique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La continuité géographique, humaine et culturelle du Nord-Pas-de-Calais et des régions belges de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles-Capitale a naturellement amené à une coopération transfrontalière entre ces territoires. Celle-ci s'est renforcée par la volonté des partenaires institutionnels d'accroître ces échanges. De nombreux projets culturels, économiques, éducatifs, environnementaux ou touristiques en découlent.

Cet atlas transfrontalier, mise à jour de précédents atlas diffusés en 2005 et 2006, permet alors d'éclairer la politique d'aménagement et de développement au-delà des frontières. Il constitue un outil commun d'observation, de diagnostic et d'aide à la décision, reposant sur des statistiques cohérentes entre les territoires.

Cet ouvrage permet d'apporter des réponses aux questions fréquemment posées sur ce territoire :

- Où se trouvent les emplois dans cet espace transfrontalier ?
- Comment évoluent-ils ?
- Où trouve-t-on encore des emplois agricoles ?
- Où s'implantent les entreprises et pour quelles activités ?
- Qui sont les actifs de ce territoire ?
- Le chômage est-il identique de part et d'autre de la frontière ?

Quelques unes des réponses qui sont apportées par l'atlas transfrontalier :

La densité d'emplois du territoire transfrontalier est de 107 emplois par km², et respectivement 70, 147 et 136 pour les parties française, belge et luxembourgeoise. La densité d'établissements suit celle de l'emploi.

Les zones de Lille, Bruxelles et Anvers sont les plus denses en emplois de l'espace.

Plus de 60% de l'espace est tourné vers des secteurs industriels, 68% sur le versant français et 58% en Belgique.

Le secteur agricole représente moins de 2% de l'ensemble des emplois du territoire transfrontalier.

Le taux d'emploi moyen de l'espace est de 66,1%, 64,3% pour la France, 67,1% pour la Belgique et 70,1% pour le Luxembourg.

Le taux de chômage observé dans les territoires s'échelonne de 2,7% dans l'arrondissement belge flamand de Tielt à 17, 4% à Bruxelles, en passant par 11% sur la zone de Lille.



Pôle Relations Presse - Tél. : 03 20 62 86 04
dr59-relations-medias-insee-lille@insee.fr